

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-sept juillet à dix-huit heures trente minutes le Conseil Municipal de la Commune de LES OMERGUES, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Alain COSTE, Maire.

Présents : Mesdames BOUCHET Françoise, COSTE Sylvie, KATSAOUNIS Carole et Messieurs COSTE Alain, BUCHER Lionel, CHESNEAU Benjamin, FOLCHER Max et KATSAOUNIS Bruce.

Absents excusés : DE BRUYNE Vincent et TASSIN Michel.

Secrétaire de séance : Monsieur CHESNEAU Benjamin

Convocation du 10/07/2023

Nombre de membres en exercice : 10

Nombre de membres présents : 8

Objet : VENTE GITE COMMUNAL.

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers la décision de vendre le gîte communal, situé 37 impasse des Érables, référence cadastrale : B 686 d'une superficie de 04 a 76 ca et la parcelle attenante B 813 d'une superficie de 03 a 62 ca, créée par le bornage du géomètre Jacques OHNIMUS.

Il présente une offre reçue pour un montant de 140 000 € de Monsieur MAHERZI Maher et Madame CHABOT Roxane.

Il rappelle, la décision en séance du 31 mars 2023, de fixer le prix de vente à 155 000 € négociable, correspondant aux estimations qui ont été faites.

Monsieur le Maire invite le Conseil à délibérer sur cette proposition.

Après débat, le Conseil Municipal, par 6 voix pour, 1 abstention et 1 voix contre,

- accepte la proposition de vendre le gîte communal, situé 37 impasse des Érables, référence cadastrale : B 686 d'une superficie de 04 a 76 ca et la parcelle attenante B 813 d'une superficie de 03 a 62 ca, créée par le bornage du géomètre Jacques OHNIMUS à Monsieur MAHERZI Maher et Madame CHABOT Roxane pour un montant de 140 000.00 € (cent quarante mille euros)
- dit que les frais de notaires sont à la charge des acquéreurs,
- autorise Monsieur le Maire à faire les démarches et à signer l'acte à venir auprès de l'étude de Maître Valérie VACHIER, notaire à Sisteron et toutes les pièces relatives à cette affaire.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, LES OMERGUES le 28 juillet 2023,

Le Maire,

Alain COSTE



Le secrétaire
Benjamin CHESNEAU

